



L'école Saint Joseph est une école privée sous contrat d'association avec l'Etat, placée sous tutelle Marianiste. Elle accueille les enfants de la petite section de maternelle jusqu'au CM.2

L'ensemble de la communauté éducative de l'école Saint Joseph poursuit et développe les valeurs évangéliques transmises par la tutelle :

Un accueil de tous dans le respect des différences :

Un lieu de vie ouvert où chaque enfant trouvera l'épanouissement humain qui lui permettra de grandir et de préparer sa vie d'adulte, un respect des différentes convictions religieuses, une volonté d'aider les familles les plus démunies.

Le vivre ensemble et l'ouverture au monde :

S'enrichir en échangeant avec les autres, en tenant compte de la personne dans toute sa dimension (rencontres régulières intergénérationnelles),

Mettre en place une pédagogie adaptée à chacun dans un climat qui favorise les apprentissages le sens du travail bien fait, le goût de l'effort. Faire l'expérience de la vie en groupe en participant à des classes découvertes organisées régulièrement.



Le projet d'école

L'apprentissage des langues

- Anglais à partir de la maternelle
- Occitan : tous niveaux

Le rapport au monde et à la citoyenneté

- Respect de soi et respect des autres
- Respect de la nature en adoptant un comportement citoyen

Développer une éducation artistique et sportive

- Sensibiliser les enfants à l'art sous toutes ses formes
- Découvrir différents sports et activités de pleine nature
- Découvrir et utiliser les nouvelles technologies



L'école privée sous contrat

C'est quoi ?

*Un **projet éducatif** : un accueil individualisé qui met l'enfant au centre de ce projet.

Des enseignants : rémunérés par l'Etat et titulaires du CRPE (Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles).

Des programmes : En conformité avec les Instructions Officielles de l'Education Nationale.

Un OGEC : (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques).

L'APEL : (Association des Parents d'élèves de l'Ecole Libre) : grâce à ses animations (quine...) couvre en grande partie les frais liés aux sorties scolaires.



Infos pratiques

Equipe éducative

Mélanie Massol : Professeur des écoles (maternelle) directrice
Marie Caussanel : professeur des écoles
Valérie Delsol : Professeur des écoles
Céline Valaye : Enseignante spécialisée
Magali Romeo , Emmanuelle Antoine : ASEM
Maud Carpentier et Vivianne Lavergne: AESH

Horaires

La classe

8h30-11h30

13h30-16h30

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Les mardis et jeudis de 13h à 13h30.

Garderie

7h45-8h30

17h30-18h30

Etudes dirigées (aide aux devoirs, apprentissage de l'autonomie)

Assurées gratuitement par les enseignantes,

Les lundis, mardis et jeudis de 17h00 à 17h30.

Rythmes Scolaires

L'école privée étant libre d'aménager ses horaires,

Les 24 h d'enseignements sont répartis sur 4 jours de classe.



« L'école où il fait bon grandir dans un climat de confiance d'écoute et de dialogue... »

Ecole privée catholique sous contrat d'association avec l'état, sous tutelle marianiste.

